

infractions 2eme semestre 2020

INFRACTIONS	Nbre
Absence d'autorisation d'entrée en zone de pêche	1
Absence drapeau Mauritanien	1
capitaine non coopérant	2
Coupage communiacion par balise	1
DEBARQUEMENT ILLICITE	1
Défaut journal annexe de pêche	1
Défaut marquage sur navire de pêche ou accessoires	21
Délit de fuite	1
Dépassement du taux de prises accessoires autorisé	32
Expir. ou Non détention de Cert de dératisation	1
Fausse déclaration de captures	41
Fausse déclaration sur l'origine du produit en cale	40
Fausse déclarations des spécifications techniques	3
Fourniture de données fausses ou incomplètes	43
Imp/Exp/Cons/transf cques tech du navire ss auto	1
Infractions aux règles relatives aux op connexes	67
Journal de Pêche non tenu à jour	4
Journal Principal de pêche mal tenu	28
La pêche avec des engins de pêche ou des techniques prohibés	2
La pêche sans licence	1
Le défaut de communication des entrées et sorties ainsi que les positions et captures	6
Le dépassement des quotas autorisés ou du taux de prises accessoires	1
Les infractions aux règles relatives aux opérations connexes de pêche	27
L'abandon en mer de filets ou engins de pêche non autorisés, sauf pour des raisons techniques ou de sécurité	1
Maillage non reglementaire	1
Manipulation de la balise Argos	1
Non communication des données du JEP	7
Non Détention de CREW LIST	1
Non Détention de document	1
Pêche avec des Eng. ou Techques de Pêche Prohibés	4
Pêche d'espèces non autorisées	3
Peche sans Autorisation	1
pollution	4
Présence non justifiée de marins étrangers	3
Refus d'obtempérer	6
Refus de communiquer les inform. sur les captures	1
role equipage non à jour	5
Rupture de transmission par balise	15
Rupture d'émission du transpondeur AIS	26
Taille Poids Non autorisé	39
Utilisation de procédés gênant le fonctionnement de la balise	18
zone interdite	151